

## **SRESRI**

### **RECHERCHE PUBLIQUE ET DIVERSIFIÉE**

#### **Rapport n°005**

#### **Exposé des motifs**

La recherche est fondamentale dans son apport au développement de la connaissance dans tous les domaines, et dans son apport à l'évolution humaine, sociale, technologique, environnementale. Mais elle n'est jamais immédiatement rentable. L'histoire, la réalité nous montre combien certaines avancées de la recherche ont pu être marginalisées, écartées, ont mis du temps à être reconnues.

Il est essentiel que la région comme l'Etat contribue au financement de la recherche publique, pour garantir l'indépendance des chercheurs et de leurs projets de recherche.

Par ailleurs, la recherche va bien au-delà des 8 domaines d'excellence ciblés dans le SREII.

#### **Dispositif :**

**Modifier le point I-1) comme suit :**

**I-1) D'adopter le Schéma Régional Enseignement Supérieur Recherche Innovation (SRESRI) présenté en annexe 1, sous réserve d'intégrer la modification suivante :**

*Ajouter dans le chapitre IV – partie 5) – b, le paragraphe suivant :*

**« La Région soutiendra une recherche publique d'excellence et favorisera son ouverture aux besoins socio-économiques des territoires.**

**L'aide régionale en matière de recherche s'étendra aux domaines porteurs d'innovation pour les territoires que sont les sciences sociales, sciences humaines, recherche environnementale.**